

Tarifs

Cette cotisation comprend le prix de la licence reversée aux instances FFBAD, LIFB, CODEP et l'adhésion à l'ASSG (club multi-sports).

Catégorie	Tarif
Minibad, Poussin, Benjamin, Minime, Cadet Né entre 2009 et 2019	75 € Club partenaire Pass'sport
Junior, Adulte Né jusqu'en 2008	120 € Junior : Club partenaire Pass'sport
Étudiant + 18 ans	110 €

Pass'sport: Remise de 50€ sur le prix de l'adhésion pour

- les enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
 - les étudiants boursiers et les bénéficiaires d'une aide annuelle du Crous de moins de 28 ans
- Pour bénéficier de la remise, le justificatif devra être fourni lors de l'adhésion en ligne.

A disposition dans votre club :

Volants plastiques fournis

Prêt de raquettes :

pour les Minibad – séance vendredi 17h

Autre public : prêt contre caution (40€) - chèque rendu en fin de saison selon état de la raquette – en fonction des stocks disponibles



Inscriptions : que faire ?

Il n'est plus obligatoire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du badminton à la première prise de licence ou lors d'un renouvellement. Tout comme pour les mineurs, les adultes devront, toutefois, renseigner un questionnaire de santé. Si l'une des questions donne lieu à une réponse positive, un certificat médical datant de moins de 6 mois devra être fourni (à télécharger sur notre site. A défaut, le certificat doit porter la mention «non contre-indication à la pratique du sport ou du badminton y compris en compétition »).

Pour une nouvelle inscription :

Remplir le formulaire d'adhésion en ligne sur assgbad.fr, paiement sécurisé par CB sans frais pour l'adhérent

Pour une réinscription :

Se connecter au site Myffbad.fr avec son no de licence.

2) Finalisation de l'inscription



Vérification et acceptation par le club de votre dossier d'inscription.

Séances d'essai



2 séances possibles sur le mois de septembre les mercredi à 19h30, jeudi à 21h00, vendredi à 20h30 et le dimanche de 15h à 16h30



Prévoyez des chaussures de sport d'intérieur à semelle claire et une grande bouteille d'eau

Contacts

Jean-Claude (Président) : 06 31 61 63 66

Caroline (Secrétaire) : 06 XX XX XX XX

Site internet : assgbad.fr

Courriel : assgbad@gmail.com

Face Book : ASSG Badminton / Instagram : [assgbad95](https://www.instagram.com/assgbad95)

Saison 2024-2025



S A I N T - G R A T I E N
B A D M I N T O N

Notre Objectif :

« Être à l'écoute de l'ensemble de nos adhérents et répondre aux mieux à leurs attentes avec simplicité, engagement et convivialité. » Le comité



Les publics accueillis

Ecole de badminton : Pratique encadrée par un entraîneur diplômé d'État

Les petits (Minibad & Poussins)

Pour les jeunes de 5 à 9 ans

Les Jeunes (Benjamins- Minimes & Cadets)

Pour les jeunes entre 10 et 15 ans

Les juniors et adultes

Pour une pratique à partir de 16 ans

Minibad : 2017 à 2019
Poussin1 : 2016

Vendredi 17h – 18h

Poussin1 (2016) : uniquement les nouveaux inscrits

Poussin : 2015, 2016
Benjamin : 2013, 2014

Vendredi 18h – 19h15

Poussin1 (2016) : enfants déjà inscrits la saison dernière

Minime : 2011 , 2012
Cadet : 2009 , 2010

Vendredi 19h – 20h15

Junior / Adulte
Né jusqu'en 2008

Lundi 17h-19h

Séances jeu libre

Mercredi 19h30-22h15

(sauf jours de rencontres interclub, environ 7 par an)

Jedi 21h - 22h30

Vendredi 20h30-22h30

(sauf jours de rencontres interclub, environ 10 par an)

Samedi 14h – 19h

(sous réserve)

Dimanche 15h – 19h

Famille

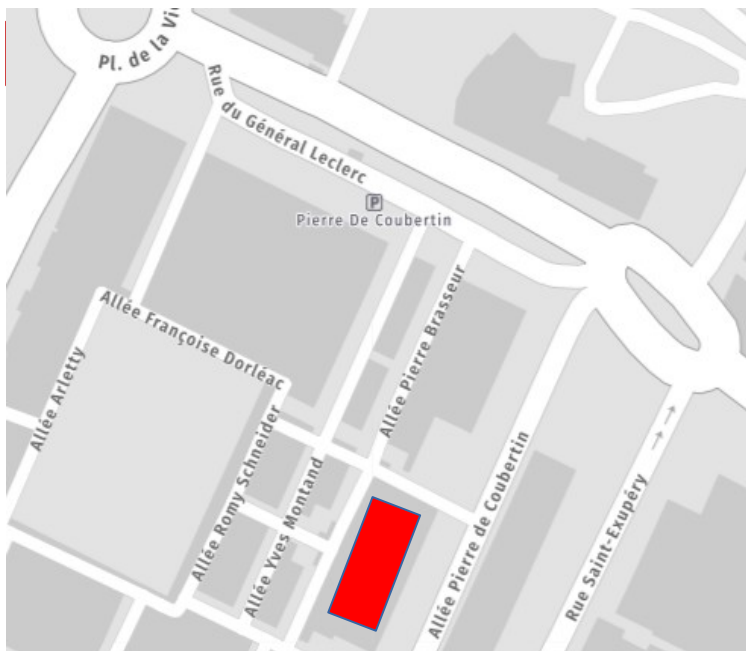
Dimanche 15h – 16h30 : 1 terrain sur 4 réservé famille
Tous les membres de la famille souhaitant jouer doivent être licenciés au club.

Nous sommes présents lors de la journée des associations le samedi 7 septembre 2024 (place François Truffaut)

ENFANTS: Reprise des cours et séance d'essai le Vendredi 13 septembre 2024. Inscriptions à partir du samedi 14 septembre.

Lieu : Gymnase du Forum,

Place François Truffaut, Allée Michel Simon, 95210 SAINT-GRATIEN



Partenaires :



bouchons95@outlook.fr 06.83.40.87.87

Les bouchons
du Val d'Oise

Déposez dans le local du club dans le bac prévu à cet effet :

- A) Les bouchons en plastiques (lait, jus de fruit)
- B) Les bouchons en acier (bière, whisky ...)
- C) les instruments d'écriture usagés

Ce recyclage permet de contribuer à une aide financière aux
handicapés